



L'intérêt économique de la sécurité et de la santé au travail:

analyses coûts-avantages des interventions au sein des petites et moyennes entreprises



Pourquoi mettre l'accent sur les petites et moyennes entreprises?

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'épine dorsale de l'économie européenne.

- Elles emploient 67 % des travailleurs.

Malheureusement, leurs travailleurs sont particulièrement exposés au risque de souffrir de mauvaises conditions de sécurité et de santé au travail (SST).

- 82 % des accidents du travail et 90 % des décès sur le lieu de travail se produisent dans des PME.

Les PME sont confrontées à des difficultés particulières en matière de santé et de sécurité au travail. Une PME risque de rencontrer davantage de difficultés qu'une grande entreprise lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une politique en matière de santé et de sécurité et d'affecter des ressources à cette fin.

Examen de l'intérêt économique de la sécurité et de la santé au travail

Le profit à lui seul constitue rarement un motif de mise en œuvre d'une initiative en matière de santé et de sécurité au travail.

Outre le bien-être des employés, le respect de la loi et la réputation sont des facteurs plus importants pour les entreprises.

Les PME considèrent généralement la SST comme une charge qui pèse sur les frais d'exploitation.

Toutefois, pour encourager les PME à prendre des mesures, il pourrait être utile de les sensibiliser davantage au lien entre l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail et l'augmentation de la productivité/des économies de coûts.

Nouvelles études de cas

Pour cette raison, l'EU-OSHA a collaboré avec des partenaires dans toute l'Europe pour élaborer 13 nouvelles études de cas relatives aux initiatives en matière de SST dans les PME.

Un dossier a été constitué pour chaque intervention, analysant tous les coûts et avantages découlant directement des changements apportés.

De ce fait, ces changements ont pu être évalués d'un point de vue purement financier.

Sur les 13 interventions ayant fait l'objet d'une étude, 11 se sont avérées rentables à la fin de la période de 5 ans retenue pour l'évaluation.

Étude de cas n° 1: l'entreprise et le problème

L'entreprise lituanienne Statga fabrique du mobilier de bureau.

Elle emploie près de 90 personnes.

Les travailleurs se sont plaints de l'inadéquation du système de ventilation et des appareils respiratoires utilisés.

L'entreprise s'est penchée sur la question et a découvert que les travailleurs étaient exposés à des risques professionnels, tels que:

- l'inhalation de poussières, fumées et particules de métaux;
- des blessures au visage et aux yeux occasionnées par les particules de métaux.

Étude de cas n° 1: l'intervention

La direction et les travailleurs ont collaboré pour trouver une solution au problème.

Des recherches ont été réalisées et différents systèmes de sécurité ont été testés jusqu'à ce qu'une option privilégiée soit trouvée.

La solution adoptée consiste à mettre en place des systèmes individuels de purification et d'alimentation d'air et à équiper les travailleurs avec des masques protecteurs.



Meuleurs (à gauche) et peintres (à droite) avant et après la mise en œuvre du nouveau système



Étude de cas n° 1: les résultats

Du point de vue purement économique:

- le nouvel équipement a permis d'économiser de l'argent sur les pièces détachées et les accessoires;
- une économie annuelle moyenne d'un peu plus de 450 EUR par travailleur a été réalisée;
- l'investissement a été amorti en un an.

Même sans tenir compte des effets moins directs ou plus difficiles à calculer, comme l'augmentation de la motivation et de la productivité et la réduction du nombre de congés de maladie, l'initiative a été rentable sur le plan financier.

Du point de vue de la sécurité et de la santé au travail:

- les travailleurs se sentent davantage en sécurité et plus à l'aise;
- le moral des travailleurs s'est amélioré;
- l'intervention a été nominée pour un prix national de bonne pratique.

Étude de cas n° 2: l'entreprise et le problème

Kwekerij de Lindenberg est une entreprise de production de concombres établie à Breda, aux Pays-Bas, qui emploie 3 travailleurs permanents et du personnel saisonnier.

Le ramassage et la transformation des concombres sont des activités éprouvantes sur le plan physique. Avant l'intervention, ces activités obligeaient les travailleurs à:

- soulever et déplacer de lourds conteneurs;
- travailler dans des positions inconfortables;
- effectuer des mouvements répétitifs.

Comme la main-d'œuvre vieillissait et que l'entreprise envisageait de s'agrandir, le propriétaire, craignant une augmentation des troubles musculo-squelettiques (TMS) chez ses employés, a décidé de s'attaquer à ce problème, qui entraînait une baisse de la productivité et une hausse du nombre de congés de maladie.

Étude de cas n° 2: l'intervention

L'entreprise a travaillé avec un fournisseur pour mettre au point un nouveau système facilitant le travail.

Des prototypes ont été mis à l'épreuve et le vieux système de chariots, qui était associé à un travail pénible et à des positions inconfortables, a été remplacé.

Grâce au nouveau système, la majorité des mouvements de flexion et de soulèvement auparavant nécessaires ont été éliminés.



Étude de cas n° 2: les résultats

Du point de vue économique:

- le nombre de congés de maladie liés aux TMS causés par le travail a diminué de 20 %;
- le ramassage est 15 % plus efficace;
- le tri est 5 % plus efficace;
- l'investissement a été rentabilisé en un peu plus de quatre ans;
- le nouveau système a contribué à réduire le nombre de concombres abîmés;
- l'intervention a permis à l'entreprise de s'agrandir durablement.

Du point de vue de la sécurité et de la santé au travail:

- le travail est devenu moins éprouvant sur le plan physique;
- l'employabilité durable s'est améliorée;
- les employés ont indiqué qu'ils se sentaient plus à l'aise pendant leur travail.

Étude de cas n° 3: l'entreprise et le problème

HAW est une entreprise de traitement des déchets située à Nauen, en Allemagne, qui emploie 143 personnes.

Des accidents dus à des glissades et à des chutes survenaient fréquemment, notamment lors du chargement et du déchargement des véhicules.

En 2009, l'année précédant l'intervention, 30 accidents se sont produits, donnant lieu à des congés de maladie d'une durée de 1 à 30 jours.



Étude de cas n° 3: l'intervention

Les accidents ont fait l'objet de discussions lors des réunions habituelles.

Des photographies ont été présentées lors de ces réunions pour illustrer les risques encourus.

L'entreprise a acheté des bottes de meilleure qualité, offrant davantage de stabilité aux travailleurs.

Étude de cas n° 3: les résultats

Les coûts de la formation et de l'achat des nouvelles bottes s'élevaient à 4 500 EUR.

En 2009, les accidents ont coûté 48 039,17 EUR à l'entreprise.

Ce montant comprenait des coûts liés aux arrêts de travail, à la fourniture des premiers soins, au signalement et à l'analyse des accidents, ainsi qu'à la réorganisation du travail.

En 2010 et au cours des années qui ont suivi, le nombre d'accidents a baissé de 20 %.

Les coûts de l'intervention ont été amortis en 1,3 an.

Conclusions des nouvelles études de cas

Lorsque tous les coûts et avantages sont pris en compte dans un dossier, les interventions en matière de SST se révèlent souvent très rentables.

Il s'avère que les interventions ayant un vaste champ d'application et couvrant un grand nombre de risques sont plus rentables que celles qui visent à remédier à un problème très spécifique.

En général, les interventions qui consistent principalement en une formation et en des changements organisationnels sont particulièrement rentables.

Il serait souhaitable d'approfondir les recherches concernant des interventions réussies et applicables à grande échelle.